


DROIT D'AUTEUR - À NE PAS OUBLIER

RÈGLES D'OR : PRUDENCE!

1. Toute œuvre matérialisée (imprimée, diffusée électroniquement) est automatiquement protégée par le droit d'auteur.
2. Tout emprunt, peu importe sa forme (texte, image, son...), peu importe qu'il soit libre ou non de droit, doit être proprement cité.
3. TOUJOURS vérifier si le matériel trouvé sur Internet est libre de droits :
 - Chercher le CC de Creative Commons :  creative commons
 - Chercher les autorisations ou les interdictions, les verrous
 - Toujours mentionner le ou les auteurs et respecter la licence accordée
4. LE PLUS POSSIBLE
 - ◆ évitez de télécharger de matériel tiré d'Internet dans moodle, sur un blogue...
 - ◆ n'envoyez pas de matériel trouvé sur Internet de manière électronique
 - ◆ **DONNEZ LES HYPERLIENS** menant à tout matériel trouvé sur Internet que l'on souhaite utiliser (pour reproduction ou diffusion).
 - ✓ **AVANTAGES**
 - Aucun souci de violation de la Loi sur le droit d'auteur
 - Le matériel est toujours à jour (à condition de vérifier régulièrement que les liens sont toujours bons)
5. Si vous souhaitez diffuser un film, une vidéo, une émission... en classe, donnez l'hyperlien à vos étudiants pour qu'ils accèdent INDIVIDUELLEMENT au matériel. L'accès individuel n'est pas soumis aux mêmes règles.
6. **ATTENTION!** Les travaux (scolaires ou de recherche) des étudiants leur appartiennent.
 - Si vous voulez les utiliser, vous devez leur demander la permission.
7. Si vous avez cédé vos droits lors de la publication d'un article, d'un livre, d'un enregistrement audio, d'une production visuelle..., vous ne pouvez plus utiliser librement ce matériel.

Le droit à l'image - Toute personne peut s'opposer à la diffusion de son image sans son consentement à moins que cette diffusion soit justifiée par l'intérêt public ou de certains proches.

Le Secrétariat général se penche sur un formulaire de consentement à cet effet. À suivre.

Des contenus libres

Un outil de recherche [CC Search](#) permet la recherche de matériel réutilisable de divers types (textes, photos, vidéos, musique), provenant des sites les plus populaires (Flickr, YouTube, Google, Wikimedia, etc.).

De la littérature

Parmi les sources d'ouvrages littéraires du domaine public, citons :

- La [Bibliothèque électronique du Québec](#) (formats pdf et eBook); • [Wikisource](#). *La bibliothèque libre*, qui contient plus de 150 000 textes, dans une grande variété de langues, et offre un [site d'exportation](#); • [Gallica](#). *La Bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France*; • [In Libro Veritas](#), qui regroupe des documents en français à la fois du domaine public et des oeuvres sous des licences (CC ou autre) permettant la réutilisation;
- Le [Projet Gutenberg](#) propose plus de 40 000 livres, principalement en anglais;
- Les oeuvres du domaine public de [Feedbooks](#), moins nombreuses, en plusieurs langues;
- Certains éditeurs et libraires en ligne offrent aussi certains ouvrages réutilisables. C'est le cas, pour les plus jeunes, de l'éditeur [Pratham Books](#). Certains de ses livres ont été [adaptés en français à la Commission scolaire des Découvreurs](#).

On peut utiliser plutôt des outils comme *Nos livres : catalogue de livres électroniques du domaine public francophone*, qui répertorient plusieurs sites de téléchargement.

De la musique

- [Musopen](#) offre des enregistrements et de la musique en feuille de compositeurs classiques;
- [Jamendo](#), répertorié par CC search, comprend des classiques et de la musique récente;
- [Les partitions.info](#) proposent des partitions classiques et de jazz;
- [ChoralWiki](#) comprend des milliers de partitions pour chant choral.

Des films et vidéos

- [Archive.org](#) qui permet de télécharger des films du domaine public, des textes et de la musique;
- Les [vidéos du Web pédagogique](#);
- Les entrevues, en anglais, de [TEDED](#);
- Les vidéos de l'Institut national de l'audiovisuel français sur [Ina.fr](#) sur [Dailymotion](#);

On peut aussi chercher sur YouTube, directement ou via [CCSearch](#), des vidéos sous licence CC comme la vidéo *Des ressources multimédias libres de droits* de [Carrefour éducation](#).

Des photographies

- [Carrefour éducation](#) offre de plus un [outil de recherche d'images](#) dans plusieurs banques, dont le [Monde en images](#) du Centre collégial de développement de matériel didactique (CCDMD) qui regroupe plus de 20 000 images réutilisables;
- [Images Canada](#) donne accès à quelque 10 000 images pour des utilisations sans but lucratif, principalement des documents d'archives;
- [Gratisography](#) et [Unsplash](#) proposent des photographies de grande qualité;
- [Data](#) sélectionne des images pour l'éducation provenant d'autres sources de matériel libre, comme Wikipédia.

Il faut noter toutefois que certains de ces sites requièrent une inscription, font la promotion d'abonnements à des services enrichis ou diffusent de la publicité.

Des ressources d'apprentissage

- Un référentiel de ressources d'enseignement et d'apprentissage comme [Eureka](#) contient à la fois des documents réutilisables sans paiements et d'autres dont tous les droits sont réservés. Il spécifie cependant, pour chacun des quelque 14 000 objets recensés, le droit applicable.
- Le portail français [Ressources-ecole.net](#);
- [MERLOT](#), un site de partage de ressources libres créé par l'Université de la Californie;
- [OER Commons](#), un autre répertoire de ressources éducatives libres, en anglais, précise aussi les droits applicables. On y trouve, par exemple, le document [Copyright and Distance Education](#) du Commonwealth of Learning (2000).

S'y ajoutent les ressources libres offertes par les établissements d'enseignement eux-mêmes, comme :

- [Open CourseWare France](#), qui recense des milliers de cours en français, principalement en technologie et en sciences fondamentales, en indiquant clairement les droits de réutilisation. Plusieurs des cours sont sous licence Creative Commons, n'exigeant souvent que l'attribution et l'usage non commercial (BY-NC).
- Le [OpenCourseWare Consortium](#), dont il est membre, permet de chercher des formations en français d'autres provenances.
- La plupart des cours du [Massachusetts Institute of Technology](#) sont sous licence Creative Commons et peuvent être traduits pour inclusion dans d'autres formations diffusées aux mêmes conditions (Massachusetts Institute of Technology, s. d.).
- [OpenLearn](#) de l'Open University, est aussi sous licence Creative Commons101.

Source - Audet, Lucie. [Étude sur le droit d'auteur en formation à distance en français au Canada](#). REFAD. 2014. pp. 54-55.